

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 2007-338 DU 19 JUILLET 2007

Chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat, chargé de la Défense Nationale, du mercredi 18 juillet 2007 jusqu'à son retour, de l'intérim de Monsieur Pascal I. KOUPAKI, Ministre d'Etat, chargé de l'Economie, de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU Le Décret n° 2007-300 du 17 juin 2007, portant composition du Gouvernement ;
- VU Le Décret n° 2007-337 du 18 juillet 2007 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat, chargé de la Défense Nationale, de l'intérim du Président de la République pour compter du 18 juillet 2007 ;

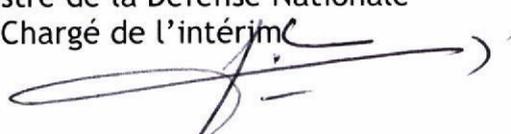
D E C R E T E

**Article 1<sup>er</sup>** : Pendant l'absence de Monsieur Pascal I. KOUPAKI, Ministre d'Etat, chargé de l'Economie, de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique, son intérim sera assuré par Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat, chargé de la Défense Nationale, pour compter du mercredi 18 juillet 2007 jusqu'à son retour ;

**Article 2** : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 19 juillet 2007

Pour le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,  
Le Ministre de la Défense Nationale  
Chargé de l'intérim

  
Issifou KOGUI N'DOURO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 HCJ 2 CS 3 CC 1 CES 4 HAAC 5 MINISTERES 22 SGG 4 JO 1